



Tutoriel du marque-pages oreille



Coût



Durée



Difficulté



Joie et fierté d'offrir



« Le marque-pages oreille » est un joli moyen de donner aux plus petits le goût de la lecture, et de donner au plus grands le plaisir de marquer sa page avec humour.

L'intégralité des patrons et tutoriels est protégée par le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle, leur usage est donc strictement personnel. Il est interdit d'utiliser tout ou partie des documents « projet couture » pour un usage commercial sans licence ou autorisation préalable. De même il est interdit de vendre, échanger ou donner tout ou partie d'un patron, tutoriel ou document projet couture sous peine de poursuites.

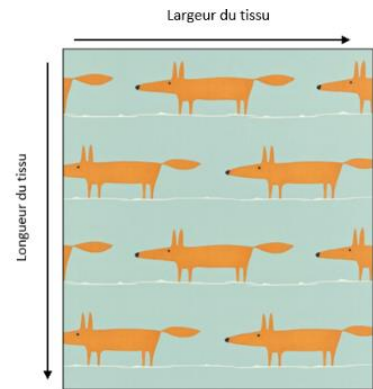


Matériel nécessaire pour ce projet

- tissu coton principal : 25 cm x 25 cm
- tissu coton pour les oreilles : 10 x 15 cm de largeur

+ Matériel de couture courant :

Paires de ciseaux, machine à coudre, fil à coudre, imprimante, Épingles, etc.



Avant de commencer, prenez le temps de lire une fois toutes les étapes afin d'avoir une vue d'ensemble du projet. Tout au long du livret explicatif des mots sont écrits **en rose**, cela signifie que ce sont des termes techniques. Ceux-ci sont expliqués à la fin dans la rubrique « dico couture ».

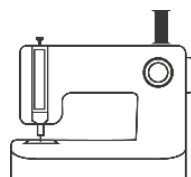
ETAPE 1 : impression et découpe du patron

Imprimez le patron en prenant soin de l'imprimer en « **taille réelle** » sans ajuster/recadrer l'impression afin que les mesures correspondent bien. Une fois imprimé, vérifiez avec une règle que le « carré test » de 1cm sur le patron mesure parfaitement 1cm sur tous ses côtés.

Les marges de couture sont comprises dans tous les patrons projet couture.



Vous avez terminé la préparation, c'est parti pour la découpe du tissu et de la couture !!

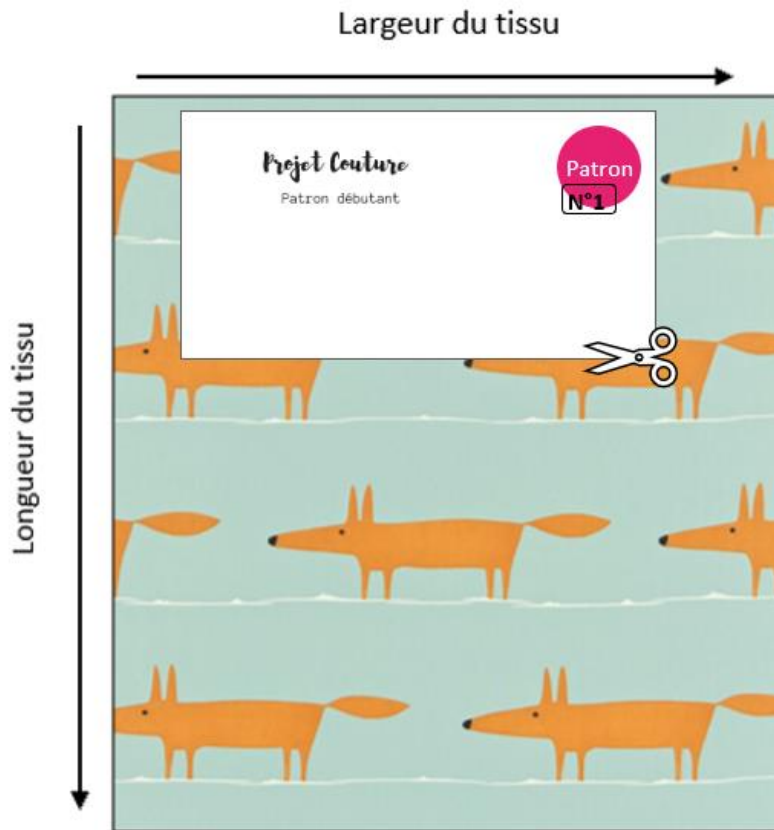


L'intégralité des patrons et tutoriels est protégée par le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle, leur usage est donc strictement personnel. Il est interdit d'utiliser tout ou partie des documents « projet couture » pour un usage commercial sans licence ou autorisation préalable. De même il est interdit de vendre, échanger ou donner tout ou partie d'un patron, tutoriel ou document projet couture sous peine de poursuites.



Voici comment utiliser les patrons « Projet couture »

1. Comme sur le schéma, épinglez le patron sur l'**endroit** du tissu en respectant le sens de la largeur. Coupez votre tissu en suivant le bord du papier, les **marges de couture** sont comprises.



2. Si votre tissu a des motifs, choisissez la position du patron pour que les motifs soient les mieux mis en valeur. Préférez la découpe 1 à la découpe 2 :





ETAPE 2 : Découpe des tissus

Coupez chacune des pièces demandées dans le tableau ci-dessous.

Consigne de coupe des tissus

Pièce n°1 : à couper 2 fois dans le tissu principal

Pièce n°2 : à couper 2 fois dans le tissu choisi pour les oreilles.



L'intégralité des patrons et tutoriels est protégée par le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle, leur usage est donc strictement personnel. Il est interdit d'utiliser tout ou partie des documents « projet couture » pour un usage commercial sans licence ou autorisation préalable. De même il est interdit de vendre, échanger ou donner tout ou partie d'un patron, tutoriel ou document projet couture sous peine de poursuites.



ETAPE 3 : création des oreilles

1. Pour chaque oreille épinglez **endroit contre endroit** deux pièces n°2.



2. Coudre les 3 cotés indiqués sur la photo à 1 cm du bord du tissu (sans oublier de faire un **point d'arrêt** au début et à la fin de votre couture).



L'intégralité des patrons et tutoriels est protégée par le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle, leur usage est donc strictement personnel. Il est interdit d'utiliser tout ou partie des documents « projet couture » pour un usage commercial sans licence ou autorisation préalable. De même il est interdit de vendre, échanger ou donner tout ou partie d'un patron, tutoriel ou document projet couture sous peine de poursuites.



3. **Dégarnissez** les 2 angles formés par la couture.



4. Réduisez **les marges** de 0.5 cm afin de réduire l'épaisseur une fois le tout sur **l'endroit**.



L'intégralité des patrons et tutoriels est protégée par le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle, leur usage est donc strictement personnel. Il est interdit d'utiliser tout ou partie des documents « projet couture » pour un usage commercial sans licence ou autorisation préalable. De même il est interdit de vendre, échanger ou donner tout ou partie d'un patron, tutoriel ou document projet couture sous peine de poursuites.



5. Retournez chaque oreille sur l'**endroit** et poussez délicatement les coins à leur place définitive à l'aide d'une baguette en bois.



Bravo ! Les oreilles sont terminées !





ETAPE 4 : Couture des oreilles sur le marque-pages

1. Pliez chaque côté des oreilles vers le milieu de celle-ci , comme sur la photo.



2. Epinglez-les comme indiqué sur la photo.



L'intégralité des patrons et tutoriels est protégée par le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle, leur usage est donc strictement personnel. Il est interdit d'utiliser tout ou partie des documents « projet couture » pour un usage commercial sans licence ou autorisation préalable. De même il est interdit de vendre, échanger ou donner tout ou partie d'un patron, tutoriel ou document projet couture sous peine de poursuites.



1. Coudre les oreilles à 0.5 cm du bord.



ETAPE 5 : couture du marque page

1. Epinglez **endroit contre endroit** les deux parties du marque-pages, les oreilles sont prises en sandwich entre les 2 parties. Veillez à ce que les oreilles soient bien centrées afin de ne pas les coudre par erreur dans la prochaine étape.



L'intégralité des patrons et tutoriels est protégée par le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle, leur usage est donc strictement personnel. Il est interdit d'utiliser tout ou partie des documents « projet couture » pour un usage commercial sans licence ou autorisation préalable. De même il est interdit de vendre, échanger ou donner tout ou partie d'un patron, tutoriel ou document projet couture sous peine de poursuites.



2. Coudre tout le tour à 1 cm du bord en laissant une ouverture de 5 cm environ.



Astuce ✂

Lors de vos projets, placez toujours l'ouverture à endroit où elle sera facile à fermer. Eviter donc de la placer dans les courbes ou angles. Ainsi vous obtiendrez de jolies finitions avec facilité.

ETAPE 6: finitions

1. **Dégarnissez** les 4 angles. Cette étape est importante, sans elle vos angles seront arrondis et gonflés.



L'intégralité des patrons et tutoriels est protégée par le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle, leur usage est donc strictement personnel. Il est interdit d'utiliser tout ou partie des documents « projet couture » pour un usage commercial sans licence ou autorisation préalable. De même il est interdit de vendre, échanger ou donner tout ou partie d'un patron, tutoriel ou document projet couture sous peine de poursuites.



ETAPE 7 : mise sur l'endroit

1. Pour retourner sur l'endroit insérez vos doigts dans l'ouverture, saisissez délicatement les oreilles, et tirez vers l'extérieur .



2. A l'aide d'une baguette chinoise en bois, poussez **délicatement** les 4 angles à leur place définitive.



L'intégralité des patrons et tutoriels est protégée par le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle, leur usage est donc strictement personnel. Il est interdit d'utiliser tout ou partie des documents « projet couture » pour un usage commercial sans licence ou autorisation préalable. De même il est interdit de vendre, échanger ou donner tout ou partie d'un patron, tutoriel ou document projet couture sous peine de poursuites.



ETAPE 8 : Fermeture de l'ouverture

1. Epinglez l'ouverture en positionnant les 2 parties bien en face (si besoin utilisez votre fer à repasser pour les positionner).



2. Réalisez une **surpiqûre** tout le tour du marque-pages à environ 0.3 cm du bord. De cette manière votre ouverture sera fermée et votre marque-pages gardera sa forme bien plate.



L'intégralité des patrons et tutoriels est protégée par le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle, leur usage est donc strictement personnel. Il est interdit d'utiliser tout ou partie des documents « projet couture » pour un usage commercial sans licence ou autorisation préalable. De même il est interdit de vendre, échanger ou donner tout ou partie d'un patron, tutoriel ou document projet couture sous peine de poursuites.



Félicitations ! votre projet est terminé !



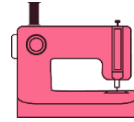
Venez partager votre joie sur le groupe Facebook
« Projet Couture - le groupe d'entraide »



J'espère sincèrement que vous avez pris plaisir à
coudre ce projet, que vous avez appris de nouvelles
techniques ou astuces, et surtout que vous êtes
fier de votre joli marque-pages !



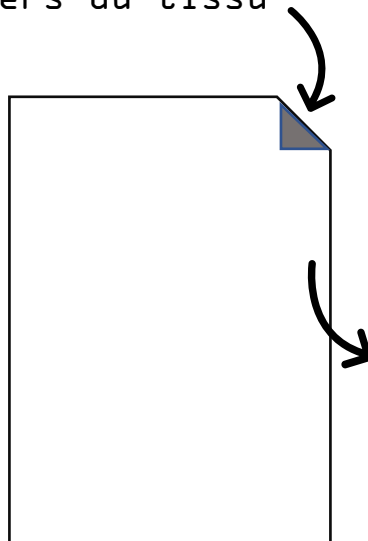
Le dico couture



Endroit et envers du tissu :

Sur un tissu il y a un « endroit » et un « envers ». L'endroit correspond au côté où il y a les motifs. Pour les tissus unis il s'agit alors du côté le plus fini et le plus beau. L'envers est le verso de ce tissu, le second coté. Si votre tissu est parfaitement identique des 2 cotés, choisissez quel coté est l'endroit.

Envers du tissu



Endroit du tissu

Endroit contre endroit – envers contre envers

« **Endroit contre endroit** » : cette formule signifie simplement que les tissus doivent être positionnés de la sorte : coté « endroit » du tissu 1 contre l'endroit du second tissu. Si c'est un tissu à motif, les 2 faces avec des motifs sont l'une contre l'autre.

De la même manière « **envers contre envers** » signifie que les envers des tissus sont positionnés l'un contre l'autre.



Point d'arrêt

Le point d'arrêt se fait en début et fin de couture afin que le fil ne se défasse pas. Il équivaut à un nœud. Réalisez quelques points en avant, puis avec le bouton de votre machine à coudre faites quelques points en arrière et recommencez à coudre normalement en avant. A la fin de votre couture, réalisez quelques points en arrière avant de couper votre fil pour faire votre point d'arrêt.

Surpiquer – réaliser une surpiqure

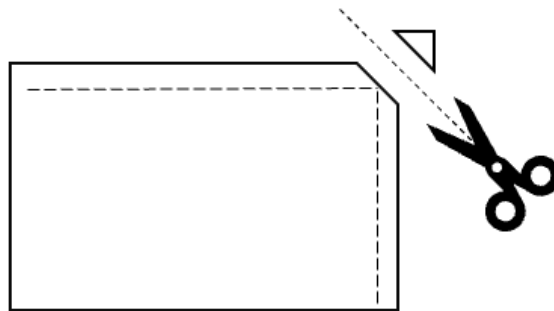
La surpiqure est une couture apparente sur un ouvrage terminé. Elle est utilisée pour décorer, renforcer, ou pour aplatir l'ouvrage. Elle peut parfois être utilisée pour fermer rapidement une ouverture.

Marges de couture

Les marges de couture correspondent à l'espace prévu entre la couture et le bord du tissu. Communément elles sont de 1cm mais peuvent varier d'une marque à une autre. On dit qu'elles sont comprises (dans un patron) quand celle-ci sont déjà comptées dans le patron. Pour les patrons « projet couture » les marges sont comprises. Votre tissu une fois coupé doit faire exactement la même taille que votre patron.

Dégarnir les angles :

L'action de dégarnir consiste à couper un excès de tissu. Dégarnir les angles consiste à coupe le tissu à 1mm de la couture comme indiqué sur le schéma . Cette action permet d'obtenir de jolis angles pointus (et non arrondis) une fois l'ouvrage retourné.





Quelques infos :

**Venez partagez votre avis sur la Page « Projet couture »
et le groupe Facebook « Projet Couture -le groupe d'entraide »**

Vous manquez d'inspiration pour rédiger votre avis ? voici quelques pistes pour vous aider :

Avez-vous trouvé les explications claires, les photos suffisantes, et avez-vous trouvé facile de suivre toutes les étapes. Avez-vous pris plaisir à coudre le projet ?

Recommanderiez-vous les patrons « Projet Couture ».

Votre avis est très utile, notamment pour les débutantes en couture qui n'osent pas se lancer !



Si vous souhaitez **vendre des articles** conçus à l'aide des patrons « projet couture » (utilisation Partielle ou totale du patron) **ou proposer des cours** de couture en utilisant des patrons « projet couture » vous devez acheter une « licence vente d'articles cousus main » (pour la vente) ou « une licence cours de couture » (pour les cours et ateliers).

Plus d'infos sur projetcouture.com

Pour rester en contact



Echangez avec des passionnés de couture sur le groupe Facebook « Projet Couture »
Pour suivre toute l'actualité de la boutique likez la page Facebook « Projet Couture »



Découvrez des photos inspirantes des projets cousus à partir de patron sur Instagram
[@projetcouture](https://www.instagram.com/projetcouture)



Pour toute demande, suggestion ou remarque, veuillez utiliser l'onglet « contact » du site
projetcouture.com ou envoyez un mail à projet-couture@laposte.net



Découvrez la sélection d'épingles sur Pinterest en vous abonnant à la page « Projet Couture »



Rendez-vous sur le site internet projetcouture.com pour commander vos patrons coutures, et découvrir les avis des autres clientes.

L'intégralité des patrons et tutoriels est protégée par le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle, leur usage est donc strictement personnel. Il est interdit d'utiliser tout ou partie des documents « projet couture » pour un usage commercial sans licence ou autorisation préalable. De même il est interdit de vendre, échanger ou donner tout ou partie d'un patron, tutoriel ou document projet couture sous peine de poursuites.